

M. Stafford: Je ne partage pas non plus l'avis du député de Red-Deer (M. Thompson), selon qui la peine capitale contribue aussi à épargner la vie des jeunes filles dans les cas de viol, et ainsi de suite. A mon avis, je le répète, l'emprisonnement à perpétuité a un effet dissuasif aussi puissant que la peine de mort.

L'honorable député de Northumberland (M. Hees) nous a décrit divers assassinats de façon à vous figer le sang. Selon lui, les criminels devraient recevoir des soins psychiatriques avant leur élargissement. Aujourd'hui, dit-il, on les remet en liberté pour qu'ils puissent recommencer. On aura remarqué, toutefois, monsieur l'Orateur, que l'honorable député de Northumberland n'a cité aucun chiffre pour prouver que les ex-détenus condamnés pour meurtre récidivent une fois mis en liberté. C'est tout simplement une affirmation gratuite de sa part.

L'hon. M. Hees: Le député me permet-il de lui poser une question?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Hees: A-t-il la preuve qu'aucun meurtrier libéré n'ait jamais récidivé?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me permets de signaler qu'il est dix heures.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

LA FONCTION PUBLIQUE—LE RELÈVEMENT DES PENSIONS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le mercredi 11 octobre, j'ai posé la question suivante au premier ministre, consignée à la page 2979 du hansard:

Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Pourquoi la liste des mesures législatives que nous avons consignée au compte rendu hier ne comporte-t-elle aucune mesure destinée à relever les pensions des fonctionnaires retraités?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la question est encore à l'étude.

M. Knowles: J'aimerais poser une question complémentaire, monsieur l'Orateur. La décision sera-t-elle prise à temps pour permettre au gouvernement de présenter une mesure législative à ce sujet au cours de la présente session?

Le très hon. M. Pearson: Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question en ce moment.

[M. l'Orateur.]

J'ai alors proposé, monsieur l'Orateur, de traiter ce problème lors d'un débat d'ajournement. Dans l'intervalle, nous l'avons discuté le 31 octobre en étudiant les crédits du Conseil du Trésor, mais on n'a pas encore répondu à notre question sur la date de l'introduction de la mesure visant à augmenter les pensions des fonctionnaires retraités.

D'après le Règlement, monsieur l'Orateur, je n'ai que sept minutes pour présenter ma question au gouvernement. Je suppose que le président du Conseil du Trésor voudra bien me répondre ce soir. Je voudrais lui signaler que je n'ai pas besoin de sept minutes pour lui présenter le problème aussi directement que possible.

• (10.00 p.m.)

Vous connaissez les besoins. Vous savez que le comité mixte spécial des deux Chambres recommandait le 8 mai d'augmenter ces pensions. Vous savez qu'on nous a laissé croire en juillet que quelque chose serait fait à l'automne. Quand le ferez-vous?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, en qualité de président du Conseil du Trésor, je tiens à dire que, dans toute l'histoire du pays, pas un gouvernement n'a fait davantage pour les fonctionnaires que le gouvernement actuel. Pour la première fois, nous avons dans la fonction publique des conventions collectives. Pas un gouvernement n'a fait plus pour relever le revenu des personnes âgées que le gouvernement actuel. (*Applaudissements*) Nos pensions de vieillesse sont liées à l'indice du coût de la vie et nos citoyens âgés ont un revenu annuel garanti.

J'ai répondu à la question que mon honorable ami a soulevée ce soir. Il demande: «Ferez-vous quelque chose pour nos fonctionnaires à la retraite?» J'ai dit que le cabinet étudiait encore la question et que, lorsqu'il prendrait une décision, la Chambre en sera avisée. Nous en arriverons à une décision et nous l'annoncerons. Quand mon honorable ami demande quand la mesure relative à cette question sera inscrite au *Feuilleton*, il oublie l'essentiel. L'essentiel, c'est la décision du gouvernement. Et le gouvernement prendra sa décision et tiendra compte de ses responsabilités envers les fonctionnaires retraités et envers toute la population du Canada.

En votant pour réduire de \$17,000 le premier crédit des prévisions budgétaires du